

PROFIL DE POSTE CONDUCTEUR AMBULANCIER – SAMU SMUR

Libellé de la fiche métier de rattachement : Conducteur ambulancier

(www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier:

SITE : Gabriel Montpied

SERVICE/POLE : Pôle URGENCE – SAMU SMUR

IDENTIFICATION DU POSTE

SITE : Gabriel Montpied

Pôle / Service : Pôle URGENCE – SAMU SMUR

Service : SAMU SMUR

Praticien responsable du Pôle : Pr SCHMIDT

Chef de service : Dr PIC

Responsable(s) hiérarchique(s) :

Coordinatrice Générale des Soins : Mme NEGRONI F.

Directrice des soins : Mme GENES I.

Cadre supérieur de santé : Mme MARSON F.

Cadre du service : Mme GONZALEZ C

PRESENTATION DU SERVICE

SAMU (Service d'aide médicale urgente) assurant :

- L'intervention directe sur le lieu de l'urgence
- Les transferts inter-hospitaliers
- Les transferts internes au CHU

Parc de Véhicules :

- 3 ambulances de réanimation + 1 de réserve
- 2 véhicules légers médicalisés + 1 de réserve
- 1 véhicule de liaison
- 1 véhicule Poste de Commandement
- 2 remorques du PSM1 (adulte et pédiatrique)

FONCTIONS ET ACTIVITES

Fonctions conformes aux textes régissant la profession de conducteur ambulancier.

Missions principales :

L'ambulancier SMUR participe à la prise en charge pré hospitalière des patients en situation d'urgence, en collaboration avec l'équipe médicale (médecin, infirmier).

Missions opérationnelles :

Le conducteur ambulancier :

- Transporte une équipe pluri-disciplinaire prenant en charge des victimes et des patients, en sécurité et en situation d'urgence.
- Participe à la prise en charge du patient et de son entourage sous la responsabilité du médecin et de l'IDE dans le respect des missions de chacun et de la réglementation. (Installation, transport et surveillance du patient).
- Mettre en œuvre les procédures de brancardage et de relevage
- Aide à la réalisation des gestes d'urgence
- Assure la transmission des informations utiles à la continuité des soins
- Assurer la liaison avec la régulation du SAMU
- Sait utiliser les moyens de géolocalisation et les moyens de radio communication

Missions logistiques et techniques :

- S'assure de la conformité réglementaire du véhicule.
- Veille quotidiennement à la conformité du matériel avant et après intervention,
- Assure la gestion, l'entretien, le suivi et la traçabilité du matériel en collaboration avec l'équipe soignante,
- Signale toute anomalie matérielle
- Elabore des documents liés aux transports et à l'activité du service.
- Participe aux interventions à caractère exceptionnel (plan NOVI, ORSEC)
- Respecte les règles d'hygiène et d'asepsie.

Missions organisationnelles :

- Participer aux réunions de service
- Contribuer à la démarche qualité et gestion des risques (identitovigilance, gestion de la douleur)
- Participer aux formations continues et exercices de simulation
- Former et encadrer les stagiaires
- Connaître les missions de service public

CAPACITES REQUISES

Le conducteur ambulancier devra être capable de :

- S'adapter à la conduite automobile en situation d'urgence.
- Dominer le stress lié à l'urgence.
- Maîtriser les gestes d'urgences relevant de son niveau de compétences.
- Participer au conditionnement du malade.
- Avoir une parfaite connaissance des différents matériels médicaux.
- Être capable de s'intégrer et s'adapter au travail en équipe.

- Développer ses aptitudes relationnelles avec les malades et les familles (soutien psychologique et sociale).
- Faire preuve de disponibilité et de respect (patient, hiérarchie, équipe, matériel).
- Travailler dans le respect du secret professionnel.
- S'inscrire dans la volonté d'assurer des prestations de qualité.
- Posséder les aptitudes physiques requises au métier d'ambulancier (manutention, port de charge...).
- Faire preuve de flexibilité et d'une grande capacité d'adaptation.

CADRE REGLEMENTAIRE

Le poste s'inscrit dans le cadre :

- Du Code de la santé publique (articles relatifs à la profession d'ambulancier)
- Du Code de la route (conduite des véhicules d'intérêt général prioritaires)
- Du Ministère de la Santé – réglementation relative à l'Aide Médicale Urgente
- Des protocoles internes validés par le médecin responsable du SMUR

EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- Justifier de l'autorisation préfectorale à la conduite des ambulances.
 - Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Ambulancier
 - Etre titulaire de l'attestation de formation d'adaptation à l'emploi d'ambulancier SMUR.
 - Etre titulaire des permis : B (VL) + C, BE obligatoire
 - Conduit l'ensemble des véhicules du SMUR
 - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU niveau 2) à jour
-
- Horaires en 12h : 8h-20h, 20h-8h.

En fonction de l'évolution de la réglementation et du projet de service, le profil de poste peut évoluer.